

## 1876-1883

### Le théâtre des Arts : un théâtre fantôme

Sébastien RIO

Que de mécontents n'ont déjà pas faits les apprêts de cette "première" qui constitue pour notre ville et la région un véritable événement. Si, dans cent ans, ce qu'à Dieu ne plaise, l'on inaugurerait à Rouen un nouveau Théâtre des Arts et s'il venait à l'esprit de quelques Rouennais du XX<sup>e</sup> siècle de fouiller dans les archives de notre époque, que de surprises seraient réservées à nos arrières-petits-neveux ! et combien tous ces mécontentements qui n'ont aujourd'hui pour cause que le défaut d'initiative et de prévoyance ne laisseraient-ils pas de les étonner ! »<sup>1</sup>

25 avril 1876. Le Théâtre des Arts de Rouen disparaît dans les flammes d'un incendie provoqué par une fuite de gaz. L'émotion est immense : le sinistre endeuille la ville de Corneille et de Boieldieu et le cœur de l'activité artistique rouennaise, alors en dure concurrence avec l'agitation parisienne, a cessé de battre.

30 septembre 1882. Ce soir, c'est l'effervescence dans le Tout-Rouen politico-mondain. Plusieurs ministres de la Troisième République ont fait le déplacement pour inaugurer en grande pompe le nouveau Théâtre des Arts de Rouen, petit frère à peine jumeau du grand opéra parisien construit une petite dizaine d'années plus tôt par Charles Garnier. Cette inauguration solennelle clôt une journée menée

---

1. Georges Dubosc, *Chronique de Rouen*, 28 septembre 1882.

au pas de charge par les ministres venus surtout inaugurer le deuxième lycée pour filles de France : le lycée Jeanne d'Arc<sup>2</sup>.

Entre ces deux dates décisives, l'activité théâtrale tourne au ralenti. L'actualité du théâtre glisse dans les journaux de la rubrique « Théâtres » vers celle de la « Chronique locale ». Le Théâtre des Arts n'est plus là mais occupe tous les esprits. Le conseil municipal consacre des heures à évoquer la reconstruction de la salle : décisions concernant les finances, choix de l'emplacement, intégration au plan de restructuration urbaine, vocation de la nouvelle salle, mise au concours pour l'architecture... Parallèlement, les salles déjà existantes<sup>3</sup> espèrent tirer un certain profit de l'absence de ce colossal monstre : une nouvelle dynamique s'installe. Les paillettes de septembre 1882 seront balayées par une année théâtrale décevante. À Rouen, l'art théâtral ne sera jamais plus comme « avant », du temps des retrouvailles entre Emma Bovary et Léon. Cet état de fait perdurera jusqu'à la deuxième guerre mondiale, quand le nouveau Théâtre des Arts sera incendié en 1940 avant d'être ravagé par les bombardements alliés de la « semaine rouge » de mai 1944.

Pour l'heure, en cette soirée du 25 avril 1876, c'est déjà une foule nombreuse qui se presse devant les portes du Théâtre des Arts de la rue des Charrettes. On joue *Hamlet*, l'opéra d'Ambroise Thomas, composé sur un livret de Michel Carré et Jules Barbier. L'œuvre a été créée à Rouen le 29 mars. Elle investit les lieux comme un territoire conquis car ce fut un triomphe lorsqu'elle fut créée à Paris en 1868. L'opéra y a été représenté 99 fois – une série brusquement interrompue par l'incendie de l'opéra de la rue Le Peletier...

La qualité de la prestation des artistes du Théâtre des Arts fait l'unanimité dans tous les journaux. Le *Journal de Rouen*, dont la vocation première n'est pas précisément le domaine artistique, consacre de nombreuses colonnes à l'opéra. Le compositeur en personne adresse ses félicitations aux artistes et fait le déplacement à Rouen le 10 avril où il est ovationné. On reprogramme à la hâte *Mignon*, l'un des autres succès d'Ambroise Thomas. En somme, cette œuvre conclut en beauté une belle année théâtrale<sup>4</sup> qui doit s'achever

---

2. Actuel collègue Barbey d'Aurévilly.

3. Principalement le Théâtre-Lafayette, anciennement appelé « Cirque » et « Théâtre du Cirque » dans le quartier Saint-Sever sur la rive gauche et le Théâtre-Français de la place du Vieux-Marché sur la rive droite.

4. Financièrement, la programmation de l'opéra *Hamlet* est aussi une belle opération pour le Théâtre des Arts.

dix jours plus tard. Pour M. Lemoigne, le directeur, c'est l'état de grâce.

Mais, à 7h15, ce 25 avril 1876, les flammes dévorent le théâtre dans lequel les artistes sont déjà en train de se préparer... Par chance<sup>5</sup>, les portes n'ont pas encore été ouvertes au public. La lutte contre l'incendie s'organise avec la Seine qui est à quelques mètres du site. Rien n'y fait. La violence du sinistre détruit intégralement le Théâtre des Arts, des logements aux alentours, des appartements et le café qui faisaient partie du bâtiment. Plus fidèles que les dessins qui paraissent ensuite dans la presse, les quelques clichés de l'époque conservés à la Bibliothèque Municipale laissent imaginer la rigueur de l'incendie qui ne préserve debout que deux ou trois pans de murs, uniques gardiens d'un tas de débris en cendres. De l'ancien théâtre ne seront conservés que le fronton et les colonnes<sup>6</sup> le soutenant.

Surtout, dans ce drame, il faut retenir que ce sont huit personnes qui perdent la vie : trois civils et cinq militaires du 74<sup>e</sup> régiment que la direction du théâtre avait sollicité pour la figuration. Les conditions dans lesquelles ont eu lieu ces décès et le bilan très lourd suscitent une émotion immense dans la ville et bien au-delà... État, Préfecture, Ville : c'est à qui donnera le plus pour venir en aide aux familles des victimes. L'élan de générosité anime les Rouennais eux-mêmes : des listes de souscriptions circulent dans la ville, sur lesquelles les plus aisés comme les plus modestes versent de l'argent. La Ville décide de prendre les obsèques à sa charge et octroie une concession au Cimetière monumental.

Le point d'orgue, c'est la journée du 29 avril. Un long cortège quitte le pavillon Louis Brune, aménagé en chapelle ardente, sur la rive gauche et traverse toute la ville. Tous les drapeaux sont en berne, y compris ceux des navires mouillant dans le port. Une messe est dite dans la Cathédrale. Puis le cortège monte vers le Cimetière monumental où les premiers corps sont enterrés. D'autres le seront le lendemain, après de nouvelles fouilles entreprises dans les décombres. Cet événement fera date dans la mémoire rouennaise. Les journaux s'en font un émouvant écho.

---

5. Dans les jours qui suivent la catastrophe, de nombreuses sources (journaux, police...) insistent sur ce caractère « miraculeux ».

6. Le fronton est un élément d'architecture difficile à pister dont nous avons pu nous procurer des photographies, qui a été un temps entreposé au Musée des Antiquités... Les colonnes sont désormais sur le portail de l'église de Franqueville Saint Pierre, à une dizaine de kilomètres à l'est de Rouen.

Sept des huit victimes reposent toujours dans ce caveau qui domine Rouen, à côté du monument érigé en mémoire des pompiers. En 1878, le caveau est affublé d'un monument peu remarquable réalisé aux frais de la ville. Dix ans plus tard, les recettes d'une représentation spéciale du Théâtre des Arts permettra d'ériger le monument actuel.

Le deuil du Théâtre des Arts peut ensuite commencer. Inauguré un siècle plus tôt par une représentation du *Cid*, le 29 juin 1776, le destin aura voulu que son histoire se clôturât par un ultime spectacle de l'autre grand enfant rouennais avec *La Dame Blanche* de Boieldieu, dernier opéra joué sur ses planches le 24 avril 1876. Au-delà de l'émotion, l'incendie du Théâtre des Arts est surtout une perte sèche pour la Ville qui en est devenue propriétaire en août 1873. Évanouis les rêves de grandeur théâtrale, évanouies les chimères d'une mainmise totale des édiles sur l'activité théâtrale de la ville de Corneille. La reconstruction de cet autel dédié à l'activité bourgeoise de la « vieille cité normande » de Flaubert devient une préoccupation essentielle de la Municipalité, un enjeu obsessionnel dont la lecture des procès-verbaux des conseils municipaux<sup>7</sup> de cette époque permet de mesurer l'ampleur. C'est le début d'une relation tendue et ambiguë entre les priorités municipales et la réalité de la vie théâtrale de l'époque.

De fait, pendant les six années qui s'ouvrent, le Théâtre des Arts n'est pas là mais sa mémoire s'impose tel un phare fantôme et référentiel dans tous les esprits. Dès le 5 mai, une commission municipale est ainsi chargée de réfléchir à la reconstruction de la salle. M. Sauvageot, l'architecte de la Ville<sup>8</sup>, est sollicité. On objectera que cette décision est peut-être prématurée, immédiatement après le désastre, mais cela résulte aussi d'une véritable volonté populaire.

Malgré tout, une certaine opposition se fait jour et une réprobation très nette parcourt les bancs de certains élus. Et pour cause, pour eux, la coupe est pleine ! L'acquisition du Théâtre en 1873 avait déjà signifié l'engagement de la somme colossale de 675 000 F sur lesquels la Ville n'a tiré aucune rentabilité en trois saisons théâtrales. La reconstruction s'annonce comme un nouvel investissement colossal – et la suite des événements ne donnera pas tort à ces opposants. Pour eux, d'autres priorités existent. La Ville ébauche son « haussmannisation » et tergiverse depuis les années 1850-1860 entre

---

7. Ces procès-verbaux sont conservés aux Archives Municipales.

8. Sauvageot est l'architecte du Musée-Bibliothèque qui abrite l'actuel Musée des Beaux-Arts.

l'assainissement du quartier Martainville et la restructuration du tissu urbain notamment autour de la rue Grand-Pont qui débouche précisément sur l'emplacement du Théâtre des Arts. On balance entre les « plaisirs de la population » et « l'intérêt suprême du bien-être », comme à Paris.

Paris ! C'est le modèle qui suscite l'admiration mais c'est aussi la menace qui pèse sur Rouen. Depuis les années 1865, l'activité théâtrale rouennaise est en crise. Le Théâtre ne fait pas le plein, les grands acteurs se détournent de la capitale normande, lui préférant les faveurs de Paris. Il faut dire qu'avec le développement des liaisons ferroviaires des années 1850, Rouen subit de plein fouet la concurrence des théâtres parisiens<sup>9</sup>. Une partie non négligeable du public aisé n'hésite pas à se rendre aux grands spectacles parisiens en train, d'autant que les spectacles parisiens bénéficient *a priori* d'une meilleure cote. Au bout du compte, la qualité de l'activité théâtrale se réduit inéluctablement.

En somme, la reconstruction d'une nouvelle salle s'impose comme un gouffre financier dont la rentabilité est loin d'être assurée dès les premières saisons théâtrales – là encore, les opposants voient juste. La fin du Théâtre est pour eux une belle occasion que doit saisir la Ville pour prendre ses distances avec un engagement hasardeux dans une aventure théâtrale téméraire dont l'activité peut très bien être assurée par le Théâtre-Français et le Théâtre-Lafayette.

Mais ces légitimes préoccupations des opposants sont balayées d'un revers de main par la dynamique populaire qui exige le retour d'un théâtre digne de la réputation rouennaise d'autrefois : la réputation d'un public passionné et intransigeant qui se cristallisait autour du Théâtre des Arts alors couronné d'une véritable aura. Le temps où, en cas de vacance de la direction, des directeurs de salles belges ou italiennes étaient régulièrement candidats. Le temps où, pour les acteurs, Rouen incarnait une sorte de consécration avant la reconnaissance ultime sur les planches parisiennes. La reconstruction du Théâtre permettra, pour ses partisans, de renouer avec l'éclat de cette tradition théâtrale déclinante.

De plus, la salle de la rue des Charrettes était une vitrine culturelle : elle doit être rétablie. En outre, le Théâtre était au centre d'une activité économique importante dans ce quartier majeur de la

---

9. Cette concurrence entre Paris et Rouen peut paraître caricaturale. Cependant, elle renvoie à une réalité attestée par Jean-Pierre Chaline. À cette époque, les commerçants rouennais se plaignent déjà de la concurrence que leur font les grands magasins parisiens !

rue Grand-Pont. Les élus bourgeois ne peuvent pas ne pas décider la reconstruction de ce temple dédié à la bourgeoisie. Bref, la question qui se pose n'est plus véritablement celle de la nécessité de la reconstruction ; il est surtout urgent de statuer sur le lieu de la reconstruction. Précisément, le 1<sup>er</sup> août 1876, le conseil municipal se prononce pour le choix de l'ancien emplacement agrandi. Ce site est celui qui remplit le mieux les cinq conditions qu'exigeait deux mois plus tôt le Maire, M. Nétien, à l'ouverture de la séance du 16 juin 1876 : « le plus central topographiquement », « le plus facilement accessible », « le plus en rapport avec les habitudes de promenade de la population », « le moins susceptible de préjudicier à la propriété privée et aux droits acquis », « le plus facile d'exécution ». Le sort en est jeté. Le concours d'architecture est lancé simultanément.

Et, comme l'Opéra-Garnier, le nouveau Théâtre des Arts devra trouver sa place dans une restructuration totale de la rive droite bouleversée par une vingtaine d'années de chantier qui verront notamment la percée des actuelles rue de la République et rue Jeanne d'Arc. Pour le Théâtre des Arts, la Ville voit grand et on ne se cache qu'à peine de vouloir imiter Paris. Ainsi le futur Théâtre devra-t-il être intégré à un projet plus large qui vise à harmoniser le front de Seine sur les quais de la rive droite. Il s'agit d'embellir et de rompre avec l'anarchie architecturale alors existante. Le prêt souscrit par la Ville auprès de l'Etat confirme cette soif de grandeur : un emprunt de 15 millions dont 3,5 attribués à la reconstruction propre de la salle ! Un investissement cinq fois plus important que celui qui avait permis à la Ville d'acquérir la salle en 1873. Le conseil municipal valide ce prêt le 9 février 1877. On ne lésine pas sur les moyens tant il est vrai que cette nouvelle salle devra être esthétique, pratique et garante des normes de sécurité.

Pour l'aspect esthétique, nous l'avons vu, c'est l'intégration à un front de Seine complètement rénové qui prévaut. Pour l'aspect pratique, la salle se doit de pouvoir accueillir de grands spectacles avec des mises en scène exigeant des machineries efficaces – d'autant plus que le modeste Théâtre-Lafayette de la rive gauche excelle, à sa mesure, dans ce domaine. Enfin, pour la sécurité, la Ville a retenu les leçons de l'incendie et ne souhaite plus courir aucun risque... Elle organise d'ailleurs très régulièrement de nombreux contrôles dans les lieux de réunion de la ville et exige, par exemple, en 1879, du directeur du Théâtre-Français qu'il garantisse l'évacuation de sa salle en moins de trois minutes.

La mise au concours d'architecture impose aux candidats de respecter ces critères. Mais c'est finalement un candidat hors-concours qui triomphe : l'architecte de la Ville, M. Sauvageot. Le 16 février 1877, son projet est adopté. Il a le mérite de concilier la « question financière » et « l'obligation de doter la Cité d'un monument digne de son importance. » Il respecte, en outre, l'équilibre entre « l'art et le bon goût » et « les besoins du service et les garanties d'exécution. » Il satisfait donc aux critères esthétiques, pratiques, financiers et de sécurité. Ce choix n'est certainement pas immérité : l'architecte présente un projet très sérieux, fruit de nombreuses réflexions présentées dans un petit fascicule intitulé *Considérations sur la reconstruction des théâtres à propos de la reconstruction du Théâtre des Arts de Rouen*, publié en avril 1877. Dès la première page, il s'y fixe comme but de considérer les moyens de concilier

les dispositions générales et les préoccupations particulières, trop souvent négligées, qu'il conviendrait d'appliquer aux nouvelles salles de spectacle, tant au point de vue d'une bonne organisation des services du public et de la scène, que des garanties de confort et de sécurité indispensables dans tout édifice destiné à contenir une grande assemblée.

L'architecte comprend donc parfaitement les enjeux du concours, alors que certains concurrents négligeront de multiplier les issues ou proposeront des décorations monumentales inspirées de l'Opéra-Garnier hors de prix pour une ville de province. M. Sauvageot prévoit un coût de 1 816 110, 97 F dont 10 % de frais imprévus et 52 896, 43 F d'honoraires.

La reconstruction s'annonce donc bien et tout le monde en souhaite désormais une mise en œuvre rapide. Mais les difficultés surviennent en nombre...

Le souci majeur est naturellement d'ordre financier. Le crédit souscrit auprès de l'État s'avère insuffisant et on se rend compte que M. Sauvageot a joué avec les chiffres en présentant son projet sur lequel ne figurent pas les frais inhérents à l'édification d'un magasin des décors et de la chaufferie. Par ailleurs, malgré le décret ministériel d'utilité publique qui s'applique au chantier et qui impose résiliations de baux et expropriations des riverains, les démarches s'enlisent avec l'opiniâtreté de ces derniers. Un petit tiers des 3,5 millions devait être affecté au règlement de ces soucis : il faudra davantage mettre la main à la poche... Enfin, dans son rêve pharaonique, la Ville veut se payer

de grands artistes pour décorer l'intérieur du Théâtre : Léon Glaize, Baudouin, Chédeville, Bartholdi. On se résigne à opter pour de nouveaux emprunts. Ainsi, les dépenses liées à l'éclairage, notamment le lustre, sont rayées du premier prêt et reportées sur un prêt de 45 millions que la Ville contracte pour diverses dépenses en 1880. Malgré tout, les promoteurs estiment, en une jolie litote, qu'un déficit « n'est pas probable ». La Ville se veut fataliste mais, d'année en année, l'augmentation du déficit imputable à la reconstruction de la salle revient régulièrement à l'ordre du jour des séances du conseil municipal. La ville joue de beaux tours de passe-passe : elle renonce à son projet d'embellissement de l'intersection de la rue des Charrettes et de la rue Grand-Pont, elle fait passer des frais de résiliations de baux sur le crédit affecté aux travaux propres de la rue Grand-Pont qu'on élargit en même temps alors que ces résiliations sont liées à l'agrandissement du périmètre du site retenu pour l'édification de la salle... Les finances sont dans le rouge !

Ces difficultés financières perturbent considérablement le chantier : la première pierre n'est posée que le 13 décembre 1879 ! Aux difficultés matérielles s'ajoute un différend qui ira croissant entre M. Sauvageot et M. Julienne, l'entrepreneur désigné par adjudication. Ce dernier, pour honorer son devis, choisit des matériaux non conformes : il faut donc reprendre le chantier ! Le début des travaux est aussi le départ d'un véritable marathon judiciaire qui mettra aux prises la Ville, M. Sauvageot et les entrepreneurs. Pas moins de neuf actions sont intentées en justice dans une ambiance assez particulière : la Ville demandera parfois l'avis de M. Sauvageot dans ses actions contre M. Julienne alors même que la Municipalité est simultanément en procès contre l'architecte ! Certaines de ces actions débordent du cadre strict de la reconstruction du Théâtre et concernent aussi d'autres chantiers menés en même temps à Rouen. Cet imbroglio judiciaire ne sera clos – à l'avantage de la Ville – qu'en 1893 !

Enfin, le mauvais temps paralyse la progression du chantier. L'hiver 1879-1880 est exécrable, l'établissement des fondations dans ce sol marécageux en bord de Seine est perturbé par de violents pluies.

La Ville doit s'y résoudre : l'ouverture tant espérée pour la saison 1881-1882 est une chimère. D'ailleurs, parallèlement à la reconstruction du Théâtre, une tâche lourde et nécessaire s'avère plus longue que prévu : c'est l'inventaire et la réfection du matériel théâtral réchappé de la catastrophe qui avait fait l'objet d'une restauration complète aux frais de la Ville en 1874. Ce n'est que le 27 décembre 1880 que le devis de reconstitution des fournitures est validé par le

conseil municipal pour une dépense estimée à 266 000 francs : décors, costumes, partitions, instruments de musique...

Ce n'est finalement qu'à l'été 1882 que la Ville peut enfin « respirer » : le Théâtre des Arts lance fièrement sa silhouette massive dans le ciel rouennais, face à la Seine, avec sa façade donnant sur la rue Grand-Pont qui débouche sur le Pont-suspendu, bientôt remplacé en 1888, par un pont fixe. La salle conçue par M. Sauvageot est une réussite faisant l'unanimité dans la population comme dans la presse qui a suivi quotidiennement l'avancée du projet depuis 1876. L'architecte a gagné ce pari qui consistait à doter la cité d'une salle digne d'elle sans pour autant sombrer dans la pompe parisienne. De fait, en dépit de son apparence monumentale, le Théâtre des Arts est sobre. Aisément repérable comme édifice, il s'intègre bien au nouveau front de Seine plus uniforme. Il ne partage plus son bâtiment avec des logements. L'édifice du Théâtre est dédié à la salle elle-même qu'elle partage néanmoins avec le café Victor, donnant sur la Petite-Provence, qui longe les quais à cet endroit. C'est un lieu rouennais très prisé.

Le Théâtre des Arts est un écrin qu'il faut utiliser au mieux, en le garnissant des plus beaux bijoux de l'art théâtral lyrique. C'est pourquoi l'architecte ne se borne pas à dessiner un bâtiment agréable aux yeux des passants. Il conçoit un édifice pratique qui doit abriter l'ensemble des « services généraux » : le logement du concierge, un poste de pompiers, un corps de garde, la caisse et le bureau de location, les cabinets de la direction et du secrétariat, de nombreux escaliers. À ces services généraux s'ajoutent les « services spéciaux » : la bibliothèque, un cabinet de travail pour le chef d'orchestre, un emplacement pour le buffet d'orgue, une lampisterie, un atelier de réparations diverses, une rampe permettant l'accès éventuel de chevaux sur la scène, un cabinet de coiffure, le clavier du luminaire, une resserre pour les cordages du machiniste. En outre, il faut prévoir la place de trois régies : la régie générale, la régie de scène, la régie des chœurs. Les foyers sont nombreux : pour les artistes premiers sujets, pour les artistes deuxièmes sujets, pour les danseurs, pour les choristes, pour les comparses. L'architecte doit, de plus, disposer plusieurs loges et penser à divers magasins : pour les décors des œuvres à l'affiche, pour les accessoires, pour les meubles et les tapisseries, pour les perruques et les chapeaux, pour les armures, pour les chaussures et la sellerie, pour les costumes.

La façade principale est celle de la rue Grand-Pont. Le spectateur pénètre dans un vestibule qui peut servir « à la réunion du public

arrivé avant l'ouverture des bureaux »<sup>10</sup> ou de « promenoir fermé » durant les entractes. Le foyer principal est situé au-dessus du péristyle ; au deuxième étage, on trouve le foyer secondaire ; ces deux foyers devront « être différemment décorés pour être en accord avec le public spécial qui les fréquente ». La communication entre le péristyle d'entrée et le vestibule de contrôle est assurée par trois baies dont deux, latérales, doivent permettre le passage du public n'ayant pas encore retenu ses places.

L'accès à la salle est rendu possible grâce à de nombreux escaliers, dont un principal menant aux premières et décoré de six tableaux imposants de Léon Glaize. L'architecte renonce à l'escalier monumental : il préfère multiplier les escaliers afin de favoriser la rapidité d'une éventuelle évacuation d'urgence. La salle peut accueillir de 1 600 à 1 700 spectateurs. Elle est en forme de fer à cheval, car elle est « préférable à toute autre pour un théâtre lyrique ». La disposition de la salle s'inspire donc du modèle classique – et splendide – à l'italienne, aux tons dorés et gris rosés. L'indispensable lustre est en bronze ; il éclaire notamment *L'Apothéose de Corneille*, une magnifique fresque peinte par Léon Glaize sur la partie annulaire de la coupole. L'architecte supprime le célèbre parterre debout ; une manière comme une autre d'écarter le public populaire et de consacrer le dilettantisme bourgeois. Il s'en justifie ainsi : son « influence tend à disparaître ; bientôt même le parterre debout aura vécu ; il ne sera plus qu'une tradition curieuse ».

Dans cette perspective volontairement moderne, M. Sauvageot fait figure de précurseur en voulant éliminer tout risque de sinistre dans l'enceinte du théâtre. Les services de la salle sont donc pensés d'un point de vue pratique et pour une sécurité que l'on souhaite optimale. Les services de la scène n'échappent pas davantage à un agencement réfléchi qui a pour ambition d'être pratique et sûr. Car M. Sauvageot le rappelle : « les incendies se déclarent toujours dans la partie du théâtre affectée à la représentation. » Là encore, il faut « multiplier le plus possible les sorties du personnel théâtral. » À de nombreuses reprises, le *Journal de Rouen* et la *Chronique de Rouen* se félicitent d'un tel engagement en faveur de la sécurité.

Dans le même temps, M. Sauvageot décide d'agencer les divers services scéniques selon leur importance par rapport à la scène. Ainsi,

---

10. Cette citation et les suivantes qui envisagent la description du Théâtre sont extraites du livre de M. Sauvageot, qui constitue en fait une pièce essentielle du projet qu'il présente aux édiles. Seuls certains plans étaient réclamés ; M. Sauvageot y a ajouté un livret pour les éclairer.

à l'étage de l'entresol, qui correspond au niveau du parterre de la salle, il place les bureaux de la direction et du secrétariat, le logement du concierge, quelques loges, l'atelier de réparation du matériel, la lampisterie. Au premier étage, au niveau du plancher de la scène, qui correspond aux premières galeries de la salle, il décide de situer l'ensemble des services directement concernés par la représentation : deux dépôts de décors placés sur les côtés de la scène, les magasins des meubles et des accessoires, les régies et les foyers des acteurs, des danseurs et des choristes. Une telle centralisation surprend. M. Sauvageot se justifie ainsi : « les scènes de province ne sont pas munies d'avertisseurs : c'est donc le régisseur qui doit prévenir les artistes de l'imminence de leur entrée. » Là encore, c'est l'obsession pratique qui s'impose.

La machinerie est traditionnelle et conserve le « système habituel des contrepoids » qui est très simple d'utilisation. Le système de chauffage, en revanche, est révolutionnaire. Le foyer de production de la chaleur est exclu du périmètre du Théâtre des Arts ; il se trouve de l'autre côté de la rue des Charrettes traversée en sous-sol par un réseau complexe de tuyaux. M. Sauvageot s'inspire là du principe nouvellement mis en place dans l'Opéra de Vienne.

Une salle esthétique, une salle pratique, une salle qui satisfait aux obligations de sécurité : la réussite est totale et l'inauguration du 30 septembre 1882 s'annonce comme un événement de première importance.

De fait, Rouen a l'honneur de recevoir pour un week-end trois Ministres de la République – un honneur que le *Journal de Rouen* présente comme inédit pour une ville de province. Font donc le déplacement depuis Paris : M. Fallières, Ministre de l'Intérieur<sup>11</sup> ; M. Duvaux, Ministre de l'Instruction Publique<sup>12</sup> et des Beaux-Arts ; M. Tirard, Ministre des Finances. Leur venue s'inscrit dans un savant dosage d'enjeux politiques et mondains. Disons-le, l'inauguration du Théâtre est importante mais la dimension politique de la venue des Ministres prend toute son expression lorsqu'ils inaugurent le lycée Jeanne d'Arc qui est le deuxième lycée pour filles construit en France. Leur présence est, pour cette inauguration, tout à fait significative. Celle du Théâtre des Arts semble plus mondaine, plus légère. Malgré tout, c'est cette agitation autour du nouveau Théâtre qui retient l'attention de tous les Rouennais. Détail significatif : la « une » du

---

11. Futur Président de la République, de 1906 à 1913.

12. Successeur à ce poste de Jules Ferry.

*Journal de Rouen* est barrée par l'inauguration alors que l'incendie de 1876 n'avait pas eu droit à de tels égards !

Dans la *Chronique de Rouen*, Georges Dubosc fustige les conditions d'organisation de cette soirée de « gala » qui ne s'adressera finalement qu'à des privilégiés alors que, pour son ouverture, elle aurait dû être ouverte aux Rouennais dans leur ensemble. De fait, dès le 2 avril, les places s'arrachent. La fébrilité gagne à mesure que la date fatidique approche, d'autant que les ministres ont amené avec eux une bonne partie de la presse parisienne. Un couac n'est donc pas permis !

Le premier Théâtre des Arts avait été inauguré par *Le Cid* de Corneille, la seconde salle – dont on ne sait pas encore qu'elle n'est que la deuxième – naîtra lorsque s'élèveront les premiers accords de *La Dame blanche* de Boieldieu. L'œuvre du compositeur rouennais était inévitable<sup>13</sup> ; seule l'ouverture, cependant, sera jouée. Le clou du spectacle est le grand opéra en cinq actes de Meyerbeer, *Les Huguenots*.

Cette œuvre n'est pas inédite à Rouen. Meyerbeer a créé son opéra à Paris le 29 février 1836. L'ouvrage est donc ancien, mais il jouit d'une grande popularité. Il sombrera bientôt dans un certain oubli, victime de la synthèse artificielle des diverses influences musicales qui le composent. Pourtant, le choix de cet opéra n'est pas anodin : il rappelle les grandes heures lyriques de l'ancien Théâtre des Arts<sup>14</sup> où il fut joué dès le 11 janvier 1837. La mise en scène est ambitieuse et les artistes doivent faire preuve de grandes qualités lyriques et dramatiques. La représentation des *Huguenots* constitue en quelque sorte un examen de passage. Devant des dizaines d'invités du monde politique et du milieu artistique, la troupe du Théâtre des Arts dispose d'une soirée pour convaincre. Il s'agit d'une épreuve qui s'apparente aux débuts ; on ne jugera pas un acteur mais toute la troupe, et, par extension, le choix de la direction de M. Pezzani, le directeur en personne, puis la Ville elle-même à qui incombe la désignation de la direction. En un mot, c'est l'avenir du Théâtre des Arts et, au-delà, celui de la réputation théâtrale rouennaise, qui seront scellés.

Heureusement, la soirée d'inauguration est un triomphe. À propos de l'ouverture de *La Dame blanche*, le *Journal de Rouen* se fait

---

13. Rappelons qu'il s'agit de la dernière œuvre jouée dans l'ancien Théâtre des Arts, le lundi 24 avril 1876.

14. Les années 1833-1840 sont marquées par l'avènement du grand opéra à Rouen. Quatre ans après sa création parisienne, *Guillaume Tell* de Rossini est le premier grand opéra joué à Rouen en 1833.

volontiers lyrique en racontant : « C'était la musique qui prenait possession de son nouveau temple par une des plus belles pages de l'œuvre de Boieldieu ». Il poursuit : « La représentation des *Huguenots* n'a été (...) qu'un long triomphe. » Les artistes sont loués sans aucune mesure : « Nous savions que M. Pezzani avait formé une troupe d'élite, mais là encore nos espérances ont été dépassées. » Au quatrième acte, le public se lève et applaudit. Cette attitude enthousiaste rappelle l'ovation réservée à Ambroise Thomas lorsqu'il a assisté à l'une des représentations d'*Hamlet*, en avril 1876<sup>15</sup>. Le spectacle inaugural est désormais entré dans l'Histoire. Le *Journal de Rouen* écrit :

La soirée d'inauguration a été un immense succès et nous en sommes infiniment heureux. Notre Théâtre des Arts prendra rang dès aujourd'hui parmi les grandes scènes ; avec un pareil baptême, il est sauvé pour jamais, et nous n'avons plus à craindre les mauvais jours.

Sans aucun doute, le Théâtre des Arts a franchi avec succès cet examen de passage. Il retrouve avec éclat le paysage théâtral auquel il a fait défaut pendant six longues années.

C'est donc sur un terrain qu'il pense conquis d'avance que le nouveau colosse du Théâtre des Arts de Rouen part en quête de sa gloire passée. Pourtant, rien n'est simple. Une absence de six ans, c'est long et le cœur théâtral de la ville n'a pas cessé de battre pendant cette période. Le paysage théâtral est inédit et les enjeux ne sont plus les mêmes qu'auparavant. Disons-le, cette nouvelle carte des théâtres sonne quasiment la mort du théâtre dramatique. C'est le genre lyrique qui est plébiscité et, d'ailleurs, le Théâtre des Arts de Rouen, inauguré par des airs d'opéra, n'a pas d'autre vocation<sup>16</sup>.

D'ailleurs, l'ouverture du nouveau Théâtre coïncide avec la fermeture du Théâtre-Lafayette<sup>17</sup> de la rive gauche qui s'était plutôt spécialisé dans le registre purement dramatique. Durant les six années de reconstruction, le Théâtre-Lafayette a fourni des efforts étonnants pour combler le vide laissé par le sinistre de la grande salle de la rue des Charrettes. On y a joué du dramatique et le directeur, M. Dupoux-

15. Ambroise Thomas est d'ailleurs l'un des invités de marque de cette inauguration, convié comme directeur du Conservatoire.

16. Dès 1874, le cahier des charges fixé par la Ville impose un répertoire lyrique exclusive à la salle dont elle vient de faire l'acquisition.

17. Fermeture consécutive à la lutte sans faille de la Ville pour la prévention des sinistres dans les lieux de réunion.

Hilaire, qui a une haute idée de la qualité des pièces qu'il veut représenter<sup>18</sup>, y a fait des tentatives heureuses en proposant de l'opérette et de l'opéra<sup>19</sup> que les machineries de sa salle permettent davantage de mettre en scène que celles du Théâtre-Français. C'est d'ailleurs dans le grand spectacle de la féerie, gourmand en « effets spéciaux », que ce théâtre excelle. Le directeur privilégie ce genre et ne peut se permettre d'investir dans des opéras pour la représentation desquels il parvient parfois à faire venir les artistes du Théâtre-Lyrique de Paris.

La salle, qui a déjà pour elle une louable réputation, prend donc définitivement pied dans la cour des grands. Le fantôme du Théâtre des Arts favorise grandement une forme d'apothéose pour elle. Réduite à un statut secondaire du temps du Théâtre des Arts et du Théâtre-Français, avant 1876, elle dispute même la première place à la salle du Vieux-Marché dont la presse loue la qualité de la troupe mais fustige abusivement la faiblesse du répertoire dans lequel se spécialise avec complaisance la direction qui mise avant tout sur l'opérette et de mauvais levers de rideau ! Malgré tout, le Théâtre-Français fait souvent sensation en présentant certaines nouveautés parisiennes peu de temps après leur création dans la capitale. La salle, forte d'une longue expérience qui lui a été nécessaire pour vivre avec le Théâtre des Arts<sup>20</sup>, demeure globalement un gage de qualité parfois sous-estimée par la critique qui, au moment de choisir entre le David de la rive gauche et le Goliath du Vieux-Marché, ne fait pas toujours preuve de discernement.

L'absence du Théâtre des Arts ne paralyse donc pas l'activité théâtrale rouennaise. Elle en modè le les enjeux sans les révolutionner : aucun des deux théâtres ne cherche à tirer la couverture à lui, conscients qu'une concurrence farouche pourrait ruiner l'avenir du théâtre à Rouen. La rivalité n'est donc pas exacerbée : les répertoires des salles, sans bouleverser leur identité, se diversifient. D'ailleurs, régulièrement, les deux salles accueillent les tournées des grandes troupes parisiennes. À Rouen, il y a une vie pour le théâtre en dépit de la disparition du si référentiel Théâtre des Arts.

Parallèlement à la fermeture du Théâtre-Lafayette, les Folies-Bergère ouvrent le 3 mai 1882, sur l'île-Lacroix. Cette salle programme des numéros insolites de cirque, de danse, de clowns, de

---

18. La presse loue sans cesse la qualité de ce directeur.

19. C'est dans cette salle, par exemple, que *Carmen* est créé à Rouen en 1880.

20. La direction des deux théâtres de la rive droite fut souvent commune, au bénéfice du Théâtre des Arts.

prestidigitateurs... Anecdote ? non ! La presse donne un écho favorable à ces spectacles qui concurrencent effectivement les théâtres, d'autant que le programme y est souvent renouvelé, contrairement à celui des autres salles. D'ailleurs, dans les journaux locaux, le Théâtre des Arts, les Folies-Bergère et le Théâtre-Français se partagent tous trois la rubrique consacrée aux théâtres.

Cette première saison du nouveau Théâtre des Arts s'annonce donc comme décisive car la direction doit reconquérir un public qui a pris de nouvelles habitudes en son absence, qui n'hésite pas à franchir la Seine, qui a pu goûter à des représentations lyriques de qualité depuis 1876 sur la rive gauche et qui, en mal de spectacles dramatiques, peut toujours trouver quelque satisfaction dans les programmes très en vogue des Folies-Bergère ! En pleine tempête, débarrassé de la concurrence non négligeable que le Théâtre-Lafayette pouvait lui infliger, le Théâtre doit trouver sa voie et insuffler une nouvelle dynamique à l'activité théâtrale de la ville...

En fait, le retour sur la scène dramatique du Théâtre des Arts entérine l'orientation vers laquelle on s'acheminait dès 1874 : un théâtre d'élite pour la nouvelle salle – le grand théâtre lyrique – subventionnée par la Ville et un théâtre plus populaire pour le Théâtre-Français – condamné à l'opérette et aux genres dramatiques de seconde zone. La partie est inégale et c'est fort logiquement que la nouvelle salle s'impose. Clairement, le théâtre dramatique est réduit à peau de chagrin. M. Collin, le directeur du Théâtre-Français, le maintient en respiration artificielle en débauchant des artistes parisiens pour des contrats limités. Il réussit un « grand coup » en faisant venir Sarah Bernhardt les 17 et 18 juillet 1882 pour y jouer *La Dame aux camélias* et *Frou-frou*<sup>21</sup>. L'accueil est mitigé et choque la *Chronique de Rouen* : selon elle, Sarah Bernhardt « fait une grosse erreur en quittant la Comédie-Française, pour aller exposer son grand talent aux applaudissements maigres et hésitants de la province. »<sup>22</sup> Il est vrai que le nom de Sarah Bernhardt attire les vrais amateurs comme les faux passionnés désireux de voir enfin cette actrice que tout le monde loue. Le théâtre dramatique n'y trouve donc que partiellement son compte. Pour les vrais amateurs, il s'agit néanmoins d'une occasion inespérée d'assouvir leur passion. D'ailleurs, Sarah Bernhardt revient à Rouen et respecte la hiérarchie de la carte théâtrale en s'installant

---

21. Comédie en cinq actes de Victorien Sardou.

22. *Chronique de Rouen* du 20 juillet 1882.

cette fois sur la scène du Théâtre des Arts pour jouer *Fédora*<sup>23</sup> le 21 juillet 1883 : c'est un triomphe. À Rouen, le théâtre dramatique vit dix jours dans l'année...

Dans ces conditions où le nouveau Théâtre des Arts, placé sous la direction de M. Pezzani, assure un quasi monopole sur le genre lyrique, il doit convaincre. Passé le faste de l'inauguration, la première saison théâtrale est malheureusement celle de toutes les désillusions : les débuts s'éternisent durant quatre longs mois, la direction rechigne à se lancer dans des innovations et programme des spectacles datant des années 1850, se contente de valeurs sûres comme *Hamlet*... Bref, la critique est froide et pense avec nostalgie au bon temps des tentatives lyriques du Théâtre-Lafayette ! En refusant l'innovation, M. Pezzani se soustrait délibérément à l'une des clauses majeures du cahier des charges qui lui impose de jouer deux œuvres restées inédites à Rouen depuis les vingt dernières années. Il louvoie et tente de faire passer pour une création rouennaise *Carmen* qui a été créé en 1880 au Théâtre-Lafayette !

De plus, la troupe, pourtant prometteuse, s'avère ne pas être du tout à la hauteur des ambitions. En dépit de deux artistes, MM. Manoury et Devilliers, les recrues sont laminées par la critique qui n'hésite pas à dire de l'interprétation qu'elle est souvent « en-dessous de tout »<sup>24</sup> !

Un an après son inauguration, la scène de la rue Grand-Pont est le théâtre d'une crise grave tant la rupture est consommée entre la direction, le public, la critique et la Ville. La Ville, justement, impose un cahier des charges intenable à la direction : des exigences artistiques en inadéquation totale avec la subvention qu'elle verse. La situation financière de l'exploitation de la salle n'est pas viable, tout simplement, et les édiles n'ont tiré aucun enseignement véritable des déboires financiers qui ont émaillé les saisons théâtrales depuis que le Théâtre est tombé dans le giron municipal en 1873 jusqu'à l'incendie. Certes, la subvention a doublé depuis 1873 ; certes, cette subvention est l'une des plus importantes attribuées à une salle de province ; mais elle est insuffisante au regard de l'ambition municipale !

En cas de tension, le cahier des charges le prévoit : c'est le directeur qui est le fusible. Le 7 décembre 1883, M. Pezzani est démis de ses fonctions par le conseil municipal. Il fait là les frais de la

---

23. Drame en quatre actes de Victorien Sardou créé au Vaudeville en décembre 1882 par Sarah Bernhardt.

24. *Chronique de Rouen* du 30 novembre 1882.

mauvaise saison 1882-1883, d'errements regrettables<sup>25</sup> dans la préparation de la saison suivante et de nombreuses infractions au cahier des charges. Trois possibilités s'offrent alors au Théâtre : désigner un nouveau directeur, s'orienter vers un système où les artistes gèreraient eux-mêmes la salle, ou bien fermer ! C'est finalement M. Campo-Casso, ancien directeur à Toulouse, Bruxelles et Marseille, qui est désigné. Il redresse la situation. Comme un juste retour des choses, les artistes tiennent leur revanche. Déconsidérés par un cahier des charges qui les néglige, vivement critiqués par la presse, ils deviennent des interlocuteurs privilégiés, à nouveau flattés par une critique qui mesure bien l'ampleur de la catastrophe si le Théâtre était venu à fermer ! Plus jamais jusqu'en 1940 le nouveau Théâtre ne sera confronté à une telle crise.

Professeur certifié  
Université de Rouen

---

25. On soupçonne notamment M. Pezzani de tenter un rapprochement de direction avec la salle dieppoise, ce qui est absolument interdit par le cahier des charges.